

Réunion Commission Sportive Tir à l'arc & Sarbacane

Gymnase des Remparts le 22 septembre 2025

Présents : DELORY Océane, LELIEVRE Christelle, MARQUANT Chloé, VAST Martine, Sandrine WALRAF, BASSEUX Bruno, BUHL Jean-Jacques, DALLANÇON Patrick, GAVILLON Ulric, GLASSON Thierry, LAFOREZ Didier, LANDORIQUE Pierre, LELIEVRE Clément, MOUNY Jean-Christophe, PETILLEON Alain, VALENTIN Jean-Luc.

Excusés : FESSIER Florence, DUBUS Lionel, TARRY Cyril.

1. Constitution de la Commission Sportive

Jean-Luc rappelle les rôles du Comité Directeur du club (Gérer les orientations générales des Ecureuils, construire le budget ...) et des commissions sportives (Organiser le fonctionnement interne de l'activité ...).

Les statuts prévoient un nombre de 12 membres par commission sportive.

Se positionnent (ou se sont positionnés avant la réunion) pour faire partie de la commission sportive tir à l'arc et sarbacane :

Florence FESSIER, Chloé MARQUANT, Martine VAST, Sandrine WALRAF

Jean-Jacques BUHL, Patrick DALLANÇON, Pierre LANDORIQUE, Jean-Christophe MOUNY,

Cyril TARRY, Jean-Luc VALENTIN

Deux places restent à pourvoir.

2. Organisation du fonctionnement

Rappel des créneaux de tir

Au gymnase des Remparts,

Le lundi, archers et sarbatins autonomes, de 17h30 à 20h30

Le jeudi, école de tir enfants et jeunes, de 17h30 à 19h

Le jeudi, adultes, de 19h à 20h30

Le dimanche, adultes autonomes, de 10h à 12h

Jean-Luc indique que le créneau du dimanche va pouvoir démarrer, ayant récupéré le passe d'accès au gymnase des Remparts.

Il est décidé, à titre d'essai de mettre en place un planning pour l'ouverture et fermeture du gymnase des Remparts le dimanche.

➤ Pierre créera un groupe de diffusion sous Messenger ou What's App pour la communication des informations.

➤ Sandrine prendra en charge l'ouverture et la fermeture du site le dimanche 5 octobre.

Critères d'accès : Archer ou sarbatin confirmé et autonome, avec badge de tir.

Une liste pourra être affichée dans le local.

Jean-Jacques souligne l'importance d'avoir toujours sa licence UFOLEP avec soi, notamment lorsqu'on transporte du matériel de tir.

Pierre demande s'il peut venir avec son enfant pour tirer. Avis favorable. L'encadrement de sa fille étant de sa seule responsabilité.

Les différentes missions de bénévoles sont proposées aux participants qui se positionnent (voir document annexe). Des missions sont encore en recherche de bénévoles. Toute aide est la bienvenue. S'appuyer sur les parents.

En particulier,

Suivi Gestarc, Florence est trop seule à maîtriser l'outil. Un transfert de compétences est à prévoir.

➤ **Transmission des compétences Gestarc organisée entre Florence, Sandrine et Martine**

Il conviendra d'annuler, si cela est techniquement possible, les droits de Nathalie et de Tanguy.

Inventaire

Le principe d'une sortie papier affichée dans le local et d'un fichier numérique pour le suivi d'inventaire est adopté.

➤ **Les encadrants des écoles de tir (enfants, jeunes et adultes) sont les plus à même de déterminer les besoins. Ils noteront sur la trace papier les entrées et sorties de matériel.**

➤ **Sandrine se chargera de traduire sous format numérique**

➤ **Jean-Luc enverra à Sandrine le fichier inventaire récupéré au mois d'août auprès de Tanguy**

Communication

➤ **Jean-Luc demandera à Patrick de rajouter Chloé Marquant comme administratrice de la page Facebook.**

3. Concours organisés par le club

Au mois de juin, le club s'est positionné sur les dates du 23 novembre 2025 (concours indoor) et du 8 mai 2026 (concours outdoor), en précisant bien que ces dates étaient prévisionnelles, dans l'attente du retour de la Com de Com, propriétaire des équipements.

Le 8 mai a bien été validé. Par contre, à la date du 23 novembre, la Com de Com, via le Tiers Lieu Numérique organise son festival Luméric sur toute la semaine. Yverick Deballe propose les dates du 15/16 novembre ou du 29/30 novembre.

La commission, à l'unanimité, se positionne pour le week-end des 29/30 novembre (installation du pas de tir le 29 novembre et concours le 30 novembre avec tir à l'arc et sarbacane).

➤ **Jean-Luc alertera la CSDU sur la problématique de dates et la modification de la date du concours indoor.**

➤ **Jean-Luc se chargera de confirmer les dates auprès d'Yverick Deballe.**

Jean-Jacques indique qu'il faut aussi modifier les dates dans Gestarc assez rapidement pour éviter des inscriptions erronées. Il convient également de modifier l'adresse du concours car Gestarc indique souvent l'adresse du gymnase des Remparts. Jean-Luc indique qu'il ne maîtrise pas Gestarc à ce niveau.

➤ **Modifier les dates de concours et l'adresse de la compétition**

4. Propositions pour budget prévisionnel 2025-2026

a. Matériel

Jean-Jacques et Alain font part de leurs propositions :

- 9 tôles de protection pour le dessus des haltes
- 4 tôles transparentes pour les cibles du stade
- Peinture blanche laquée pour entretien cible au stade 1 kg
- 4 roulettes avec freins de diamètre 120 environ pour cibles arc à poulies
- 10 cônes de signalisation hauteur 40 cm (pour délimiter le pas de tir et mettre les flèches)

- 1 tube colle pour pointe
- 1 tube de colle pour plume
- 1 mini chalumeau pour coller les pointes
- 2 arcs d'initiation puissance 16 livres
- 2 arcs d'initiation puissance 18 livres
- 1 arc d'initiation puissance 20 livres
- 5 sacs de rangement pour les 5 arcs
- 50 flèches pour les 5 arcs
- Pointes et plumes pour les flèches (à définir)
- 5 stabilisateurs
- 5 fausses cordes
- 6 palettes 4D 2G
- 6 manchettes adultes
- 1 filet de protection pour cible arc à poulie

Jean-Luc demande à ce qu'il y ait un chiffrage global (même estimé) d'ici la fin du mois pour intégrer les montants dans le budget prévisionnel qui sera voté lors de l'Assemblée Générale du club le samedi 11 octob

➤ **Jean-Jacques et Alain chifrent le montant des besoins matériels pour le budget prévisionnel**

Un besoin criant de flèches est mis en avant.

La commission décide que le premier jeu de flèches sera mis à disposition par le club. En cas de casse, le remplacement de la flèche incombera à l'utilisateur (Pour un souci d'homogénéité du matériel, les achats seront faits par le club qui facturera par la suite).

b. Autres propositions

Outre le matériel, une ligne budgétaire sera éditée pour :

Les sorties et animations diverses (participation aux Nationaux et sortie nature 3D) ;

La formation (Chloé et Ulric sont candidats à un départ en formation) ;

Un tee-shirt pour les archers et sarbatins ;

Une ligne « Projet émergent » existera aussi comme à chaque année pour des projets non prévus en début d'année.

➤ **Jean-Luc se chargera, avec la trésorière Marie-Claude Dewamin de l'élaboration du budget prévisionnel.**

5. Questions diverses

a. Animation Mission Locale

La Mission Locale de Péronne nous sollicite pour une animation tir à l'arc sur un des deux jeudis des vacances de Toussaint. Alain, Jean-Jacques et Patrick étant disponibles, l'animation peut être confirmée. Le gymnase des Remparts est réservé pour les deux jeudis après-midi auprès d'Yverick Deballe.

➤ Jean-Luc prendra attache auprès de l'organisme pour déterminer la date de l'animation.

b. Demande I.T.E.P. Péronne

Jean-Luc fait part d'un appel d'une éducatrice spécialisée de l'ITEP de Péronne qui souhaite venir avec deux enfants sur le créneau école de tir du jeudi. Les enfants resteraient sous la responsabilité des deux éducatrices. Avis favorable de la commission sur le principe.

➤ Jean-Luc recontactera l'éducatrice pour plus de précisions, notamment sur les attentes réelles, l'âge des deux enfants, les troubles éventuels, les modalités de fonctionnement.

c. Remplacement boîte à pharmacie

Un diagnostic de la trousse à pharmacie a été réalisé. Beaucoup de produits périmés au niveau des dates.

Une nouvelle boîte rigide a été commandée. Elle sera déposée lundi 29 septembre (si la livraison, prévue pour le 26 septembre, est bien effective).

d. Présence d'élèves du Sacré-Cœur sur le pas de tir au stade Boinet

Alain et Jean-Jacques font part du problème rencontré avec la présence d'élèves dans le pas de tir, au stade Boinet.

➤ Jean-Luc contactera la Chef d'Etablissement du Sacré Cœur pour alerter sur le danger potentiel et la conduite à tenir pour les élèves et enseignants et rappeler que le club a mis des messages d'alerte sur les grilles tout au long du pas de tir.

Ce compte-rendu se veut participatif. S'il y a des oublis ou des précisions à apporter, merci de me le faire savoir en retour. Je transmettrai au groupe les versions éventuellement modifiées de ce compte-rendu. Ce dernier sera également publié sur le site Internet par souci de transparence.

**TOUS A L'AG du club,
le samedi 11 octobre,
de 10h à 11h30,
à la maison de quartier de Mont-Saint-Quentin
5 rue Jules Ferry à Péronne**